

Administrateur-Délégué-Gérant

O. RANDOLET

Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47  
35, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique: RANDOLET Havre

# Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF

J.-J. CASPAR - JORDAN

Téléphone: 14.90

Secrétaire Général: TH. VALLÉE

Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

## ANNONCES

AU HAVRE... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.  
A PARIS... L'AGENCE HAYAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.  
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales.

## Simple Paroles d'un Américain

Il est moins que jamais indifférent de connaître l'opinion américaine sur les auteurs responsables des événements tragiques qui ensanglantent l'Europe.

Déjà cette opinion s'est publiquement traduite à diverses reprises, soit par des déclarations de personnages en vue, soit par des attitudes et des gestes du peuple américain.

Avant la catastrophe du Lusitania, cette opinion s'était exprimée en des termes qui ne laissaient pas de doute sur la sympathie pour la cause des alliés.

Nous avons pu constater, d'autre part, maintes preuves effectives de la cordialité de ces sentiments: participation généreuse des Américains à des œuvres d'assistance aux blessés français, envois de sous-vêtements et d'objets de toutes sortes pour nos soldats sur le front, création d'ambulances franco-américaines, etc. Et ce, avant que le sous-marin allemand n'eût déclenché contre l'Allemagne les justes colères des Etats-Unis et créé entre les deux nations un fossé que ne sauraient combler les mots d'une diplomatie qui s'applique encore à ruser.

Ces Simple Paroles sont extraites de la revue américaine L'Outlook. Elles nous ont paru dignes d'être signalées pour leur précision éloquentes et leur sagesse.

Certes, elles paraîtront à certains modérées, trop modérées même, et elles le sont en effet. Mais il convient de les replacer à l'heure où elles furent écrites, avant les horreurs du Lusitania et du Nebraska.

Elles empruntent à cette circonstance une signification plus saisissante encore, en ce sens qu'elles sont l'expression d'une opinion froidement raisonnée, en dehors de tout esprit de ressentiment et de représailles.

L'Américain qui parle en cet article dit tout d'abord son amour pour la paix et précise ce qu'il entend par là, non pas « cette paix de mort qui suit l'extermination d'un peuple par un autre, mais une paix juste, honnête, durable, capable de comparaitre à la barre de la Justice, promettant un avenir honorable pour toutes les nations de la terre, petites et grandes, et débarrassée de la sinistre menace d'un militarisme sans cesse en progrès ».

Puis il s'adresse successivement à l'Autriche et à l'Allemagne. A la première, il dit — et nous empruntons l'excellente traduction de M. J.-E. Cerisier :

### « A l'Autriche-Hongrie »

« Nous comprenons votre ressentiment au sujet de l'assassinat de votre prince impérial. Nous pensons que vous avez le droit de demander le châtiement des coupables; mais il nous semble que vous avez transporté cette demande de la région de la justice dans celle de la politique. Quand vous avez refusé l'offre de la Serbie, qui proposait de soumettre le cas à un tribunal impartial, quand vous avez gardé le silence, quand vous avez demandé un arbitrage pacifique, dans lequel vos alliés l'Allemagne et l'Italie, et vos rivaux la Grande-Bretagne et la France auraient pris part, alors vous avez eu tort.

« Si vous avez librement décidé de faire cette guerre, ce fut une grave erreur. Si l'on vous y a forcés, ce fut un acte de faiblesse funeste. Cette guerre a mis le feu à l'Europe. Elle a imposé à la génération présente un effrayant fardeau de douleurs et de mort, et à la génération future un fardeau de haines et de dettes écrasantes. Nous serions heureux de penser que vous n'avez pas prévu ces conséquences. Si vous voulez retourner en arrière et soumettre à l'arbitrage votre différend avec la Serbie, nous vous saluerions comme une nation héroïque.

« Mais peut-être y a-t-il dans ce différend autre chose qu'une demande légitime de châtiement. Peut-être y avait-il des intérêts de nationalité, des luttes de races, des aspirations dynastiques, derrière ce tragique assassinat de Serajevo. Alors la guerre était d'autant plus un moyen coupable de solutionner ces questions. Alors fallait-il d'autant plus faire appel au jugement du monde civilisé. Le parti que vous avez pris nous fait reculer aux siècles de la barbarie... »

L'apostrophe à l'Allemagne ne dissimule pas une certaine sympathie américaine. « N'oublions pas la date de l'article. L'auteur reconnaît que les Allemands qui sont venus aux Etats-Unis ont été les « bienvenus ». Ils y ont fait « aimer leur savoir faire, leur sens commercial ». Mais avec une égale impartialité, l'Américain dit aussi ce qu'il faut penser de la fameuse culture allemande — et l'on reconnaît la force péroratoire de son accusation :

« Nous sommes persuadés que la « Culture Allemande » n'est pas le guide unique ou suprême de l'humanité... Nous croyons qu'il y en a d'autres. Kant et Goethe ont été des conducteurs d'hommes. Quant à des hommes comme Nietzsche, Bernhardi et l'auteur de l'« Hymne de la Haine », nous les considérons comme des êtres dégénérés et malfaisants.

« Ils ont enseigné que « la force prime le droit », doctrine que Kant aurait qualifiée de blasphème. Ils vous ont fait croire que la création d'une armée irrésistible était votre seul espoir, et que la conquête du monde était votre destinée nationale.

« Vous avez porté avec une patience et un dévouement caractéristiques le fardeau que vos maîtres militaires vous ont imposé. Ils ont construit à vos dépens la plus merveilleuse machine de guerre du monde. Et alors, quand est venu le jour qu'ils avaient attendu, ils ont mis en œuvre cette énorme machine, entièrement préparée et munie de tous les instruments de destruction, pour commencer la guerre la plus

prodigieuse que l'histoire ait enregistrée.

« Et pourquoi ? »  
« Vos chefs disaient : « Pour nous défendre ? » Mais que défendaient-ils ? Veuillez donc nous le dire. Est-ce quelque chose qui vous appartenait et que d'autres voulaient vous prendre ? Ou bien était-ce le droit de prendre à d'autres quelque chose que vous vouliez posséder ?

« Votre chancelier a dit, quand vos troupes ont envahi la Belgique : « Nécessité n'a pas de loi. » — Mais quelle était donc cette nécessité ? D'après votre langage même, vous étiez plus forts que n'importe quel autre, plus unis, mieux préparés pour repousser une attaque. Quelle nécessité vous pressait, à moins que vous n'avez voulu essayer cette terrible machine de guerre à l'heure que vous aviez choisie, comme étant la plus favorable ?

« Vos professeurs et vos prédicateurs ont dit que la guerre tendait à répandre dans le monde les bienfaits de la « culture » allemande. Mais la « culture » peut-elle se propager par les shrapnells et les balles de fusil ? Ceux qu'elles atteignent ne peuvent plus bénéficier de ses avantages. Et, en attendant, Louvain, Malines, Reims, Soissons, etc., et beaucoup d'autres monuments d'art et de science, sont ruinés à jamais ! Est-ce là le moyen de répandre la « culture » ?

« Votre Kaiser a déclaré que « l'Allemagne réclame sa place au soleil ». Mais, vous l'avez dit vous-même, cette place, vous l'avez. Vous êtes — c'est votre propre langage — de toutes les nations de l'Europe, la plus intelligente, la plus vertueuse, la plus artistique, et par suite la plus prospère, au point de vue financier et au point de vue industriel. Nous ne pouvons que vous féliciter pour cette place considérable au soleil que vous avez possédée pendant ces quarante dernières années. En voulez-vous une plus grande ? Dites-nous loyalement ce qui vous manque ? Dites-nous loyalement si cette « place au soleil » que réclame votre Kaiser est un trône impérial de domination européenne, ou simplement l'occasion équitable pour la politique allemande de s'imposer par la raison, et pour la richesse allemande, de se développer par le commerce et par l'industrie.

« En tout cas, nous ne vous comprenons pas. »  
« Nous craignons que vous n'avez soutenu, peut-être poussé l'Autriche dans sa fatale décision, qui a précipité la guerre. Nous vous soupçonnons d'avoir préparé l'invasion et l'écrasement de la Belgique, et nous estimons qu'en faisant cela vous avez violé votre parole d'honneur... Votre attitude révèle une tendance à considérer vos intérêts comme supérieurs à la morale... Votre méthode de terrorisme dans la guerre est le prélude d'une ère de barbarie scientifique... »

« Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons pas vous accorder la sympathie que vous nous demandez... »

« Le citoyen américain qui signa ces lignes — et qui en publia d'autres adressées à la Grande-Bretagne et à la France, que nous rapporterons sous peu — ce citoyen ironise sans s'en douter quand il reprend pour son compte l'éloge que l'Allemagne fit d'elle-même en déclarant, dans un accès de fol orgueil, qu'elle est « de toutes les nations d'Europe la plus intelligente, la plus vertueuse, la plus artistique. »

« Il est probable que depuis trois semaines l'opinion de l'oncle Sam a dû changer et que, mieux documenté par les faits d'hier, il n'a plus d'illusion sur la mentalité allemande. Son acerbé et juste réquisitoire emprunte simplement un argument de plus aux actes criminels que l'Amérique reproche à l'intelligente et vertueuse Allemagne » et dont elle entend aujourd'hui lui demander compte.

## LA GUERRE COMMUNIQUÉS OFFICIELS

303<sup>e</sup> JOURNÉE

Paris, 2 juin, 15 heures.

Dans le secteur au Nord d'Arras, le combat a continué cette nuit dans le Labyrinthe (Sud-Est de Neuville). Nous avons enlevé plusieurs tranchées, fait de nouveaux prisonniers; le nombre total des prisonniers faits depuis lundi soir sur ce point dépasse quatre cent cinquante.

A Neuville même nous avons conquis un groupe de maisons où nous sommes maintenus malgré plusieurs contre-attaques.

Dans les autres parties du secteur, notamment à Lorette, combats d'artillerie.

Sur le reste du front, rien à signaler, si ce n'est le bombardement deux fois répété de Reims et plus particulièrement de la cathédrale.

Paris, 2 Juin, 23 heures.

En Belgique, les troupes britanniques ont enlevé à la baionnette le château d'Hooge, près de Zonnebeke.

Au Sud-Est de Neuville-Saint-Vaast, les Allemands ont contre-attaqué dans le « Labyrinthe ». Nous les avons repoussés et nous avons réalisé ensuite de nouveaux progrès en faisant des prisonniers.

Il est intéressant de noter qu'entre le 9 mai et le 1<sup>er</sup> juin, la division française qui a pris Carency, Ablain-Saint-Nazaire, le moulin Malon et la sucrerie de Souchez, a fait 3,100 prisonniers, dont 64 officiers, a enterré 2,600 cadavres allemands et a perdu, en blessés, tués ou disparus, 3,200 hommes, dont les deux tiers sont des blessés légèrement.

En Champagne, les Allemands qui ont tenté une attaque de nuit près de Beausséjour, ont été rejetés dans leurs tranchées.

Aux Isières du bois Leprêtre nous avons repoussé deux violentes attaques ennemies.

## Official Report of the French Government

June 2. — 3 p. m.

In the district North of Arras fighting continued last night in Le Labyrinthe (South-East of Neuville) we have carried several trenches and captured fresh prisoners: the total number of prisoners taken since Monday night at this point, exceeds four hundred and fifty.

At Neuville itself, we have conquered a block of houses where we maintained ourselves, notwithstanding counter-attacks. In other parts of the district, notably at Lorette, artillery fights.

On the rest of the front, nothing to mention except the bombardment twice repeated, of Reims, and more particularly of the cathedral.

## COMMUNIQUÉ BELGE

Situation le 1<sup>er</sup> Juin.

Bombardement intermittemment de divers points de nos lignes, principalement vers Ramscappelle, Perpysee et la tête de pont au nord de Dixmude.

## Dernière Heure

Raid d'Aviateurs alliés sur Ostende

Amsterdam, 2 juin.  
Dans la nuit de lundi à mardi, des aviateurs alliés ont effectué un raid sur Ostende. Ils jetèrent de nombreuses bombes qui détruisirent plusieurs batteries de la côte, et repartirent indemnes, malgré un feu violent des canons de la défense ennemie.

## LES VICTIMES DES ZEPPELINS

Londres, 2 juin

A la suite de l'enquête ouverte, il a été procédé aujourd'hui à l'autopsie de l'homme et de la femme tués pendant le raid des Zeppelins.  
Le ressort des dépositions qu'ils furent trouvés dans la maison incendiée par la bombe agencée après qu'il, l'homme ayant les bras passés autour de la taille de la femme. Les vêtements étaient brûlés, à l'exception de quelques lambeaux qui parurent de démontrer que les bombes contenaient une substance d'oxyde métallique possédant une puissance thermique considérable qui mit le feu à la maison entière.

## COMMUNIQUÉ ITALIEN

Rome, 1<sup>er</sup> juin.

A la frontière du Carniole, à l'Ouest du défilé de Monte-Croci, nous avons livré des combats qui ont été malheureux pour l'ennemi.

Celui-ci a laissé 30 morts et de nombreux blessés devant nos lignes.

Sur toute la frontière on signale, le 30 mai, de petits combats.

Le mauvais temps continuant, a produit de sérieuses difficultés, mais il n'a aucune influence sur l'état sanitaire et moral de nos troupes.

Les autorités d'Ancone annoncent que les dommages causés le 24 mai au pont de chemin de fer près de Rimini, sont dus à un dirigeable autrichien maillé.

## COMMUNIQUÉ RUSSE

(Grand Etat-Major Général)

Petrograd, 1<sup>er</sup> juin.

Dans la région de Chavli, aucun changement essentiel.

A l'Ouest du village de Kurtoviany, les combats continuent sur le front Trilavny-Gailyski.

Le 31 mai, après un combat à la baionnette, nous nous sommes emparés du dernier village fortement organisé que les Allemands défendaient avec opiniâtreté.

Sur la rive gauche de la Vistule, l'ennemi, dans la nuit du 30 au 31 mai, a développé un feu d'artillerie très actif sur tout le front au Nord de la Pilizta.

Vers quatre heures du matin, l'ennemi, déployant des rideaux de fumée et faisant un usage abondant de gaz délétères, a attaqué avec des forces considérables nos positions de la Bzura, près de Witkowitz, Brokof, Sochaczef et Kozlof, montrant une ténacité toute particulière sur la Ravka inférieure, dans le secteur déterminé par les villages de Mizerka et Volia-Szidlowiska.

Bien qu'il ait dépensé une énorme quantité de gaz asphyxiants, dont l'odeur s'est fait sentir à trente verstes en arrière de notre front, toutes les attaques de l'ennemi ont été repoussées.

Il s'agit du front au sud de la Vistule et à environ 30 kilomètres à l'ouest de Varsovie. La ligne des fronts ennemis dans ces régions a été stationnaire depuis plusieurs mois.

En Galicie, l'ennemi, après s'être préparé au cours des jours précédents, a développé, le 31 mai, un feu violent et prononcé une série d'attaques contre les fronts Ouest et Nord-Ouest de Przemysl, déterminé par la ligne des fortins, depuis le numéro 7 jusqu'au numéro 11.

Dans la nuit du 30 au 31, l'ennemi a réussi à s'approcher jusqu'à deux cents pas de quelques-uns des secteurs attaqués et même à faire irruption dans le fortin numéro 7, autour duquel s'est engagé un combat acharné, qui a duré jusqu'à deux heures de l'après-midi, le 31, moment où l'ennemi a été rejeté avec des pertes immenses.

Le reste des Allemands qui avaient fait irruption dans le fortin numéro 7 et fait prisonnier 23 officiers et 600 soldats a été fait prisonnier.

Sur le front au delà du Dniester, l'ennemi, composé surtout d'Allemands, a lancé ses réserves dans le combat engagé dans la région la plus voisine de Strij, combat dont on ne peut pas encore constater le résultat.

Sur la rivière Svitzta, nos troupes ont poursuivi leur succès. Sur ce point, le nombre des prisonniers enregistrés du 28 au 30 mai et envoyés à l'arrière s'élève à 10,422 soldats et 238 officiers.

## Armée du Caucase

Petrograd, 1<sup>er</sup> juin.

Dans la région de Van, nous continuons à poursuivre les turcs, qui se retirent de Manghelaw.

Nous sommes arrivés à Kappel.

## La Bulgarie prend ses précautions

Londres, 2 juin.

Les journaux de Sofia disent que la légation de Bulgarie à Constantinople a invité les étudiants bulgares à regagner la Bulgarie.

## LA SITUATION A VIENNE

Zurich, 2 juin.

La situation serait très grave à Vienne. L'état de siège aurait été proclamé. L'envoi de journaux et de correspondances pour la Suisse est rigoureusement interdit.

## Les Engagements volontaires en Italie

Le nombre des volontaires inscrits au ministère de la guerre s'élève à 200,000. Le duc de Poitiers s'est engagé comme simple artilleur et est parti pour le front. Devant une telle abondance, le ministre a décidé de clore les engagements.

## COMPTE RENDU

### Combats de Lorette

PAR UN OFFICIER ALLEMAND

(OFFICIEL)

Parmi les quatre ou cinq mille cadavres allemands qui couvrent les pentes de Lorette, nous avons trouvé celui d'un officier, le capitaine Sievert, commandant le 1<sup>er</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Cet officier, ayant sous ses ordres un bataillon, était naturellement porteur d'un carnet d'ordres et de comptes rendus. Ce carnet a été trouvé dans sa sacoche et aussitôt traduit.

Les comptes rendus officiels de l'état-major français ont fait connaître au public les grandes phases de l'action vus du côté français. Nous avons maintenant sous les yeux le même spectacle vu du côté allemand. Il est superflu de souligner l'intérêt de la comparaison.

### Un bataillon à 272 hommes

Le capitaine Sievert, dont le carnet va du 40 mai, lendemain de notre attaque, au 20 mai, jour de sa mort, rend d'abord compte à ses chefs qu'il a devant lui de gros effectifs et qu'il a subi de fortes pertes. Les ordres du 9 au soir prescrivent de tenir sur le plateau de Lorette et sur la ligne Ablain-Carency. De quels moyens dispose-t-il dans le secteur qui lui est confié ?

« 40 mai. — Nos effectifs de combat sont les suivants :  
1<sup>re</sup> compagnie du 11<sup>e</sup> régiment : 4 sous-officiers, 26 hommes.  
2<sup>e</sup> compagnie du 11<sup>e</sup> régiment : 1 officier stellvertreter, 80 sous-officiers et hommes.  
3<sup>e</sup> compagnie du 11<sup>e</sup> régiment : 1 officier stellvertreter, 87 sous-officiers et hommes.  
4<sup>e</sup> compagnie du 11<sup>e</sup> régiment : 1 sous-lieutenant, 80 hommes.

Effectif total du bataillon : 1 officier, 2 officiers stellvertreter, 272 sous-officiers et hommes.

En résumé, son bataillon « n'a plus que le tiers de son effectif de combat, avant son arrivée sur la ligne de combat ».

Conclusion : « Je demande de nouveau que le bataillon soit relevé. »

« A tout le moins qu'on envoie des renforts et des moyens matériels. Je demande de nouveaux (soufflés dans le texte allemand) des renforts. Il me faut absolument un grand nombre de grenades à main que j'ai déjà demandées. Nous manquons de pistolets éclairants. Les chasseurs n'en ont pas apporté. »

### « Je ne peux pas attaquer »

Le 11 mai, le capitaine n'a rien reçu et il se déclare dans l'impossibilité d'attaquer.

« Trois heures trente matin.  
Je rends compte au régiment qu'il m'est impossible d'effectuer aujourd'hui l'opération nocturne de concert avec le 2<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> et le 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, parce que le succès, par suite du manque de matériel indispensable, n'est pas assuré.

J'avais demandé un grand nombre de grenades à main avec fusée percutante et ringeux. Je n'ai obtenu, en tout, pour les deux sections, que 120 projectiles.

Cette disette de projectiles et de grenades supprime toute chance de succès.

« De l'avis unanime des sous-officiers, le succès est tout à fait improbable. L'ennemi est très abondamment pourvu de grenades à main. C'est cela qui a arrêté notre mouvement et occasionné sur certains points de légers revers.

« En outre, l'artillerie ennemie tire aujourd'hui sans interruption et nous inflige de grosses pertes. »

« On tarde à faire la relève du bataillon, qui est impossible de jour. Le 11 au soir seulement le bataillon est relevé. Il est au repos jusqu'au 19. Le 19 les difficultés vont recommencer pour lui. »

### « Le Commandement confond les Secteurs »

Tout d'abord les ordres sont mal donnés. On confond les secteurs, et le bataillon, à la recherche de ses emplacements, fait marches et contre-marches sous le feu de l'artillerie française.

« 3 h. 30. — Je demande quel secteur nous devons relever. Réponse : celui de droite, c'est-à-dire celui que nous connaissons déjà.

« Je demande si le bataillon doit aussitôt continuer sa marche par Souchez jusqu'au ravin. Réponse affirmative.

« Je me mets en route avec Boger à 8 h. 45. Nous longeons le ruisseau. La route n'est pas à recommander. Eau d'artillerie par-dessus nos têtes, mais aussi dans le voisinage.

« Nous arrivons à Souchez ruisselants de sueur. Spectacle indescriptible ! Un effrayant monceau de ruines. La rue est jonchée d'éclats d'obus. L'état-major du 11<sup>e</sup> régiment d'infanterie de réserve est dans une cave; Souchez est complètement détruit par l'artillerie.

« On a confondu le Nord et le Sud; ce n'est pas sur le versant Nord, mais sur le versant Sud de la hauteur de Lorette que nous devons relever ou plutôt renforcer un bataillon.

« Donc nous n'allons pas dans le ravin de Souchez. On ne me donne que des renseignements très superficiels sur le secteur où doit se faire la relève.

« A toutes les questions, on répond : « Je ne sais pas, il n'y a pas de liaison. »

« Je me renseigne sur le matériel (sacs de sable, munitions, grenades, à main). On répond que tout le matériel nécessaire est là. Pour le reste, on ne me donne aucune précision. »

### « Situation désespérée »

Le bataillon finit cependant par atteindre Ablain. Mais c'est pour y trouver une situation effroyable.

« On doit encore amener des blessés transportés par les soldats. Winkler s'y refuse. Je l'exige et réussis à imposer ma volonté. Je doute qu'on réussisse. »

« Tout à coup, un obus éclate à l'entrée. Winkler se croit touché, mais ce n'est que le choc causé par l'ébranlement de l'air. Par contre, un tambour du 1<sup>er</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> est étendu mort à l'entrée. La lumière s'éteint. Il fait noir comme dans un four. Cela nous arrive encore trois fois.

« Quand nous étions dans le ravin de Souchez, nous ne croyions pas qu'il y ait eu de telles situations pires que celle où nous étions alors. Ici, nous voyons que c'est possible. Non seulement nous sommes exposés au feu de face et de flanc, mais sur le versant de Notre-Dame-de-Lorette, on nous tire encore dans le dos.

« Pas de liaison à droite. Les Français ont réussi à passer par là. Il y a un vide de 600 mètres jusqu'à la troupe voisine. Et dire que nous sommes engagés dans cette fournaise après avoir vécu 12 jours dans le ravin de Souchez !

« A part cela il n'y a pas grand-chose à dire sur les événements. Même en ce qui concerne l'ennemi. On nous lance de grosses bombes, c'est terrible. On n'a pas pu déterminer l'emplacement du lance-bombes. On ne peut pas s'aventurer au dehors, car de tous côtés on est vu. »

### « Rien à manger »

Dans cet enfer, les ordres parviennent avec confusion et ne sont exécutés qu'après mille discussions. Les ravitaillements s'y font mal. Les liaisons sont irrégulières.

« Les compagnies ont été conduites par leurs commandants vers (not illisible). Pour la 3<sup>e</sup> compagnie, on a pris une autre décision sans qu'on m'en ait informé. La 7<sup>e</sup> (7<sup>e</sup>) compagnie est allée dans le ravin de Souchez, puis est revenue à Souchez.

« La situation est affreuse. J'ai demandé d'être relevé, pas de réponse.

« A sept heures du soir, enfin, j'apprends que nous sommes rattachés au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie; nous sommes enfin en liaison avec Givency. Il n'est pas question de nous relever.

« Ce soir, à onze heures, on fera de nouveau une attaque contre la hauteur de Notre-Dame-de-Lorette. Les nous pouvons réussir à chasser de là-haut ces chiens !

« Depuis l'après-midi du 17, je n'ai mangé qu'une grande tartine de beurre emportée de Lens. Cette nuit, on nous a apporté à manger, mais rien que des aliments froids. Impossible de faire du feu.

« La 7<sup>e</sup> compagnie du 11<sup>e</sup> doit être relevée aujourd'hui. La relève devrait être fournie par le 3<sup>e</sup> bataillon du 13<sup>e</sup>; on nous envoie une section de six groupes. Je ne peux pas consentir à remplacer 120 hommes par une section de 48 hommes. Prix de bec par téléphone avec le commandant du 3<sup>e</sup> bataillon du 13<sup>e</sup>.

« Le refus de laisser partir la compagnie. Sur ces entrefaites le 3<sup>e</sup> bataillon du 11<sup>e</sup> à deux sections est arrivé. Je cède. Mais l'effectif occupant cette position est vraiment faible. On ne pourrait pas tenir contre une attaque quelconque peu énergique.

« On est devenu passablement apathique dans ce piège à souris. J'ai remarqué au bataillon de tenir cette position jusqu'au dernier homme.

« Quoique trois compagnies soient maintenant réunies, le médecin auxiliaire n'est pas encore arrivé. »

### « Nous devrions abandonner Lorette »

La situation se précise le 18 mai. L'infanterie n'en veut plus et trouve qu'on la fait tuer pour rien.

« Depuis cinq jours, les Français ont eu naturellement le temps de s'habituer solidement. L'attaque en est devenue d'autant plus difficile.

« J'ai malgré moi l'impression qu'on veut amener le haut commandement à renoncer tout à fait à Notre-Dame-de-Lorette; il faudrait de même abandonner beaucoup d'autres points, par exemple notre position.

« Il semble qu'on n'ait plus en vue que le « prestige » (la question d'amour-propre); il faut que nous reprenions la hauteur de Notre-Dame-de-Lorette. »

### « Je demande à être relevé »

Le bataillon ne put pas apprendre ses ordres de qui il était placé et où se trouvait le nouveau chef. Enfin, dans l'après-midi, nous apprenons que nous sommes maintenant sous les ordres de l'état-major du 157<sup>e</sup> régiment.

Les Hommes décampent à chaque obus

Le 30, à trois heures du matin, le capitaine lance un nouvel appel. Les hommes décampent à chaque obus qui tombe. Il faut les menacer du conseil de guerre pour les maintenir à leur poste.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

2.700 prisonniers, — vibrait d'ardeur offensive.

A l'heure dite, et même un peu avant, tout le monde était couché en avant des tranchées de départ, prêt à sauter sur la première ligne allemande.

La Prise du Cimetière

Le spectacle, à ce moment, est redoutable. C'est une journée claire, où ressortent les moindres détails du paysage.

Les maisons d'Ablain se détachent, percées de trous énormes, par où l'on aperçoit les terres blanches des éperons de Lorette.

Le 30, à trois heures du matin, le capitaine lance un nouvel appel.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

Le débarquement, dit un officier arabe prisonnier, a été difficile et coûteux ; mais il fut hardiment exécuté et vos troupes ne furent établies sur la péninsule, ce fut notre tour de subir des pertes dans des séries de contre-attaques désespérées, mais sans succès ; j'ai été fait prisonnier il y a une dizaine de jours, alors que nous avions en nous pas 40.000 tués et blessés.

Des prisonniers disent que deux bataillons turcs se sont attaqués mutuellement près de Gaba-Tepe, se causant des pertes considérables et se sont enfuis, malgré les efforts de leurs officiers pour les rallier.

LA Campagne Italienne

La Marche de l'Italie déconcerte les Austro-Allemands. Tout le monde s'étonne, à bon droit, de la facilité avec laquelle l'armée italienne s'est emparée des cols qui dominent les vallées du Trentin et du peu de résistance qu'elle a rencontrée du côté de Cormons et de Goritz.

Une colonne épaisse de gens qui courent débouche sur le talus. Est-ce une contre-attaque ? Certains le croient. Mais bientôt on se rassure. Car ces coureurs ont tous les yeux levés, et si gênante que soit cette attitude, ils font des sauts de lièvre jusqu'à notre tranchée.

Puis de doute : ce sont les Allemands qui se rendent. Ils vont vite, car plus encore que de nous ils ont peur de leur artillerie, toujours impitoyable à ce genre de lutte.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

On nous laisse en plan

Les commandants de compagnies sont nommés à se plaindre du complet épuiement et de la démoralisation de leurs hommes.

SUR MER

Le vapeur en feu sur la Côte Anglaise. D'après une dépêche reçue de Deal par l'Exchange Telegraph, le navire danois Briton serait en feu au large de la côte.

Incendie d'un Navire

L'Austonia, de la Cunard Line, jaugeant 8.000 tonnes, a pris feu deux fois dans la journée de dimanche, dans le port commercial de Londres.

Une base navale allomande au Canada

Une dépêche de Toronto, publiée par le Times, dit que parmi les Allemands internés à Fort-Henry cette semaine sont le baron von Polenz, ex-captaine de cavalerie, et M. S.-H. Mandheim, directeur d'une fabrique de ciment, qui a une usine dans l'île d'Orléans, à quelques milles au-dessous de Québec.

Le baron von Polenz, qui était venu au Canada il y a trois ans, avait de grands projets ; il avait obtenu un contrat pour un chemin de fer autour de l'île et pour un pont renaissant l'île au continent.

Le baron von Polenz avait établi une base navale régulière sous le nez de la citadelle de Québec. Les agissements du baron attirèrent les soupçons et il fut interné avec M. Mandheim.

Capture de navires danois et suédois

Un navire allemand a capturé, près de Kopenhagen, un navire danois chargé de charbon venant d'Angleterre et trois autres navires suédois, également chargés de charbon. Le navire de guerre allemand les a tous amenés à Swinemunde.

Les Pertes navales anglaises

L'Amirauté britannique a fait connaître les pertes éprouvées par la marine dans la dernière semaine. Voici quelles sont ces pertes : Division navale aux Dardanelles 385 hommes.

LA GUERRE AÉRIENNE

Aéroplanes Autrichiens sur Bari et Brindisi. Le 30 juin au matin, un aéroplane ennemi survola Bari ; un autre a passé au-dessus de Brindisi. Tous deux ont lancé des bombes.

A Bari, une bombe étant tombée sur le toit d'une maison, une telle est abattue sur un garçon de 13 ans, qui a été grièvement blessé.

A Brindisi, deux personnes ont reçu des blessures légères, et deux maisons ont été quelque peu endommagées.

Mitrailleuses incendiaires

Les Daily News reçoivent de Rotterdam des renseignements suivant lesquels les Allemands expérimentent une mitrailleuse nouvelle, qui lancerait des balles incendiaires. Les Allemands envoient de grandes quantités de mitrailleuses au front pour repousser les attaques de l'infanterie. Rien qu'à Tiel, il en serait arrivé plus de six cents.

Les Demandes de la Roumanie à l'Autriche

Elles seront repoussées. On télégraphie de Berne au Morning Post : Le Conseil des ministres autrichiens s'est réuni lundi, à Vienne, pour discuter la note de la Roumanie.

Des représentants du gouvernement de Berlin assistaient à la séance. On apprend que les demandes roumaines seront repoussées, les relations entre la Roumanie et l'Autriche étant devenues plus tendues encore.

Chronique Locale

Mairie de Havre

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que M. Morgand, dont la santé est aujourd'hui entièrement rétablie, vient de reprendre la direction de tous les services municipaux dont le charge lui incombait avant son départ en congé.

L'Orphelinat des Armées

Conférence de M. Paul BUREAU. Hier après-midi avait lieu, à l'Hôtel de Ville, une réunion ayant pour objet la création d'un Comité local de l'Orphelinat des Armées.

M. Paul Bureau insiste ensuite sur le bénéfice que pourront retirer toutes les organisations locales ou régionales de leur affiliation au Comité central de Paris. N'ayant aucune charge de ce fait, elles bénéficieront du patronage d'éminentes personnalités.

Après de se prononcer des ressources, en dehors des souscriptions personnelles qui lui seront adressées, le Comité de l'Orphelinat des Armées, sur l'autorisation du gouvernement, a décidé d'organiser, le 20 juin prochain, une « Journée de l'Orphelinat des Armées ».

M. Paul Bureau en fait part à l'assemblée. Un intéressant échange d'observations se produit, auquel prennent part : M. L. Couvert, Edm. Vidal, Guillon et le conférencier.

Sur la proposition de M. Jules Siegfried, président, l'assemblée décide de former un comité provisoire ainsi composé et qui, étant complété, procédera à l'élection de son bureau :

Comité d'honneur. — MM. Louis Brindeau, sénateur ; Siegfried et Ancel, députés ; Morgand, maire du Havre ; J. Couvert, président de la Chambre de Commerce.

Mmes Jules Siegfried, présidente du Conseil national des femmes ; Georges Ancel, Frédéric Perquer, Ernest Siegfried, président national, présidentes des Sociétés de la Croix-Rouge du Havre.

Comité provisoire. — MM. Frank Basset, Marx Cahen, R. Coty, Alb. Dubois, Duchesne, H. Dupasquier, E. Dupont, docteur Durand-Viel, P. Guillard, Guillon, abbé Jabin, G. Leduc, pasteur Lafon, Lang, docteur Loir, Mandès, colonel Masquellier,

M. L. Couvert, Edm. Vidal, Guillon et le conférencier.

Sur la proposition de M. Jules Siegfried, président, l'assemblée décide de former un comité provisoire ainsi composé et qui, étant complété, procédera à l'élection de son bureau :

Comité d'honneur. — MM. Louis Brindeau, sénateur ; Siegfried et Ancel, députés ; Morgand, maire du Havre ; J. Couvert, président de la Chambre de Commerce.

Mmes Jules Siegfried, présidente du Conseil national des femmes ; Georges Ancel, Frédéric Perquer, Ernest Siegfried, président national, présidentes des Sociétés de la Croix-Rouge du Havre.

S'étant fait exposer : MM. Louis Brindeau, Pezeril, F. Basset, J. Roussel ; Mmes J. Couvert et Ang. Normand.

Prénant tout d'abord la parole, M. Jules Siegfried remercie la nombreuse assistance d'avoir répondu avec tant d'empressement à l'appel qui lui avait été adressé.

Il présente à l'auditoire M. le professeur Paul Bureau, délégué du Comité directeur de Paris, envoyé en notre région pour exposer, en différentes villes, le but de l'Œuvre et ses moyens de patronage à l'égard des Orphelins de la guerre, et pour provoquer la création de Comités locaux afin d'étendre cette œuvre nationale à toute la France.

M. le professeur Paul Bureau, dans un discours excellent, de forme précise et sobre, rappelle les angoisses de l'heure présente et la détresse des jeunes enfants laissés orphelins par ceux qui combattent et meurent pour la Patrie.

Certes, après la tourmente, après les dures épreuves, — après la victoire, les anciennes divergences d'opinion pourront renaître. Elles renaîtront. Mais, du moins, les adversaires d'aujourd'hui se mésestimeraient, au moment de se reconstruire, et les antagonismes de nos jours n'estiment pas de commodes souffrances loyalement, bravement, dignement supportées.

Il en résultera une sorte d'apaisement dans les esprits, sans abdication dans la pensée. De là, une reconstruction de notre France plus grande et plus belle que jamais.

C'est en s'inspirant de cette idée que les fondateurs de l'Œuvre de la Guerre ont rédigé leurs statuts dont l'article II du règlement général est ainsi conçu :

« En ce qui concerne l'éducation religieuse et le choix des établissements laïques ou confessionnels auxquels elle confiera des enfants, l'Association prend pour règle invariable le respect de la volonté des parents défunts ou, si cette volonté n'est pas connue, celle du tuteur. »

Elle exige, soit des familles, soit des maisons qui reçoivent ses pensionnaires, l'engagement de se conformer à cette règle. Partout où s'exerce son action, l'enseignement et la pratique de la religion ne seront jamais, sous aucun prétexte, ni entravés pour les enfants appartenant à une confession religieuse, ni imposés aux autres ; tous, élevés dans des sentiments de fraternité française, s'acquitte de respecter la conscience d'autrui.

Si l'Orphelinat des Armées n'a pas, en principe, l'intention de créer des établissements spéciaux, il le fera cependant, en certaines régions, où il est nécessaire. Mais il estime qu'il convient mieux de laisser les enfants dans leurs familles, chez des parents, ou toutes personnes recommandables. Et l'Orphelinat aurait essentiellement à exercer un contrôle moral.

En résumé : l'Orphelinat des Armées a pour but :

1° De laisser l'enfant à la mère, en remplaçant par une pension provisoire le secours de l'Etat, si ce secours tarde à se réaliser ; ou le compléter par une pension annexe, si ce secours est reconnu insuffisant, et, en tout cas, en facilitant à la mère tous les moyens d'instruction générale et professionnelle ou d'éducation ;

2° D'organiser le placement familial là où la mère serait absente ou incapable ; ou encore sur le désir de la mère, nettement formulé ;

3° De se recourir à l'Internat que dans les cas éventuels où ni l'éducation naturelle, ni le placement familial ne seraient applicables.

M. Paul Bureau insiste très particulièrement sur les conditions d'un respect absolu des opinions et des croyances des familles, car, dit-il, c'est pour remplacer l'éducation naturelle : le père et parfois, hélas ! les parents disparus ; c'est aussi pour suppléer l'Etat dans une de ces tâches où l'initiative privée a le droit et le devoir d'agir que l'Orphelinat des Armées s'est constitué sous le haut patronage de M. le président de la République, de M. le président du Sénat, de M. le président de la Chambre des députés ; sous la présidence d'honneur de M. le ministre de la guerre et de M. le ministre de la marine ; avec le bienveillant concours de tous les autres membres du gouvernement de la République ; avec l'assistance de Comités centraux ou régionaux où s'associent les représentants de l'industrie, des arts, de la pensée, de tout le travail et de toutes les gloires de la France.

Si l'Orphelinat des Armées a son siège à Paris, et s'il veut créer des Comités régionaux et locaux, ce n'est pas qu'il désire exercer aucune hégémonie. Il entend bien que chacun des Comités conservera sa pleine autonomie, l'entière propriété de ses ressources personnelles, la libre disposition de son budget. Mais il importait que le Comité central de Paris obtint la personnalité civile, et, pour cela, qu'il fut reconnu d'utilité publique. Cette personnalité, difficile à obtenir, il en fera bénéficier tous les Comités adhérents, devenus aptes désormais à accepter des dons légaux.

M. Paul Bureau insiste ensuite sur le bénéfice que pourront retirer toutes les organisations locales ou régionales de leur affiliation au Comité central de Paris. N'ayant aucune charge de ce fait, elles bénéficieront du patronage d'éminentes personnalités.

Après de se prononcer des ressources, en dehors des souscriptions personnelles qui lui seront adressées, le Comité de l'Orphelinat des Armées, sur l'autorisation du gouvernement, a décidé d'organiser, le 20 juin prochain, une « Journée de l'Orphelinat des Armées ».

M. Paul Bureau en fait part à l'assemblée. Un intéressant échange d'observations se produit, auquel prennent part : M. L. Couvert, Edm. Vidal, Guillon et le conférencier.

Sur la proposition de M. Jules Siegfried, président, l'assemblée décide de former un comité provisoire ainsi composé et qui, étant complété, procédera à l'élection de son bureau :

Comité d'honneur. — MM. Louis Brindeau, sénateur ; Siegfried et Ancel, députés ; Morgand, maire du Havre ; J. Couvert, président de la Chambre de Commerce.

Mmes Jules Siegfried, présidente du Conseil national des femmes ; Georges Ancel, Frédéric Perquer, Ernest Siegfried, président national, présidentes des Sociétés de la Croix-Rouge du Havre.

Comité provisoire. — MM. Frank Basset, Marx Cahen, R. Coty, Alb. Dubois, Duchesne, H. Dupasquier, E. Dupont, docteur Durand-Viel, P. Guillard, Guillon, abbé Jabin, G. Leduc, pasteur Lafon, Lang, docteur Loir, Mandès, colonel Masquellier,

M. L. Couvert, Edm. Vidal, Guillon et le conférencier.

Sur la proposition de M. Jules Siegfried, président, l'assemblée décide de former un comité provisoire ainsi composé et qui, étant complété, procédera à l'élection de son bureau :

Comité d'honneur. — MM. Louis Brindeau, sénateur ; Siegfried et Ancel, députés ; Morgand, maire du Havre ; J. Couvert, président de la Chambre de Commerce.

Mmes Jules Siegfried, présidente du Conseil national des femmes ; Georges Ancel, Frédéric Perquer, Ernest Siegfried, président national, présidentes des Sociétés de la Croix-Rouge du Havre.

Comité provisoire. — MM. Frank Basset, Marx Cahen, R. Coty, Alb. Dubois, Duchesne, H. Dupasquier, E. Dupont, docteur Durand-Viel, P. Guillard, Guillon, abbé Jabin, G. Leduc, pasteur Lafon, Lang, docteur Loir, Mandès, colonel Masquellier,

M. L. Couvert, Edm. Vidal, Guillon et le conférencier.

Sur la proposition de M. Jules Siegfried, président, l'assemblée décide de former un comité provisoire ainsi composé et qui, étant complété, procédera à l'élection de son bureau :

Comité d'honneur. — MM. Louis Brindeau, sénateur ; Siegfried et Ancel, députés ; Morgand, maire du Havre ; J. Couvert, président de la Chambre de Commerce.

Mmes Jules Siegfried, présidente du Conseil national des femmes ; Georges Ancel, Frédéric Perquer, Ernest Siegfried, président national, présidentes des Sociétés de la Croix-Rouge du Havre.

Comité provisoire. — MM. Frank Basset, Marx Cahen, R. Coty, Alb. Dubois, Duchesne, H. Dupasquier, E. Dupont, docteur Durand-Viel, P. Guillard, Guillon, abbé Jabin, G. Leduc, pasteur Lafon, Lang, docteur Loir, Mandès, colonel Masquellier,

M. L. Couvert, Edm. Vidal, Guillon et le conférencier.

Sur la proposition de M. Jules Siegfried, président, l'assemblée décide de former un comité provisoire ainsi composé et qui, étant complété, procédera à l'élection de son bureau :

Comité d'honneur. — MM. Louis Brindeau, sénateur ; Siegfried et Ancel, députés ; Morgand, maire du Havre ; J. Couvert, président de la Chambre de Commerce.

Mmes Jules Siegfried, présidente du Conseil national des femmes ; Georges Ancel, Frédéric Perquer, Ernest Siegfried, président national, présidentes des Sociétés de la Croix-Rouge du Havre.

Comité provisoire. — MM. Frank Basset, Marx Cahen, R. Coty, Alb. Dubois, Duchesne, H. Dupasquier, E. Dupont, docteur Durand-Viel, P. Guillard, Guillon, abbé Jabin, G. Leduc, pasteur Lafon, Lang, docteur Loir, Mandès, colonel Masquellier,

Morin, P. Naray, Frédéric Perquer, Léon Pézeril, Raoul Vidal, Serrurier, Simon, Jean Thieulien, Vidal.

Mmes Bergerani, A. Brindeau, Mlle Chevillard, M. Couvert, Grener, Durand, Gustave Engelbach, Frémont, de Genser, Gosselin, de Grandmaison, Ambrose Goupy, E. Gros, Jacquet, Kronheimer, Ed. Latham, Langstaff, Ch. Larue, E. Lamotte, Alfr. Lecoq, Morgand, John Mac Léod, L. Meyer, Mlle Mossallier, Mlle Mangel, Mlle F. Normand, Mmes J. Roderer, Sigandy, E. Thieulien, Taquet.

Le Comité se complètera par l'admission de MM. les maires des chefs-lieux de canton de l'arrondissement et de toutes autres personnes qui pourront prêter un concours utile. Il discutera et fixera ses statuts et Règlement.

Nous aurons à revenir sur cette institution de l'Orphelinat des Armées, dont la création fut inspirée tout à la fois par une touchante pensée et par un très juste et très noble sentiment du devoir patriotique et social. Nous pouvons immédiatement constater que l'idée a été accueillie, en Havre, avec la plus grande faveur et que les bonnes volontés les plus généreuses et les plus généreuses lui sont absolument acquises.

Le Comité se complètera par l'admission de MM. les maires des chefs-lieux de canton de l'arrondissement et de toutes autres personnes qui pourront prêter un concours utile. Il discutera et fixera ses statuts et Règlement.

Nous aurons à revenir sur cette institution de l'Orphelinat des Armées, dont la création fut inspirée tout à la fois par une touchante pensée et par un très juste et très noble sentiment du devoir patriotique et social. Nous pouvons immédiatement constater que l'idée a été accueillie, en Havre, avec la plus grande faveur et que les bonnes volontés les plus généreuses et les plus généreuses lui sont absolument acquises.

Œuvre de l'Hospitalité de Nuit

(Fondée par le PETIT HAVRE) Institut d'hygiène publique par décret du 14 Mars 1913, 65, rue Jacques-Louis — Le Havre

Nous avons reçu de Mme Veuve A. Dubuffet, en mémoire de son regretté mari M. A. Dubuffet, qui était membre du Conseil d'administration de l'Œuvre de l'Hospitalité de Nuit, une somme de 500 francs, en faveur de cette institution charitable.

Le Comité de l'Œuvre adresse à Mme Veuve A. Dubuffet l'expression de sa vive gratitude pour ce don généreux.

Mort au Champ d'honneur

M. Eugène Tassel, de Deuzeville, soldat au 128<sup>e</sup> d'infanterie, blessé aux environs de Charleroi, est décédé en avril et a été in

**Pour la Famille Arthur Piere**  
Rue Las Cases n° 7

4 LISTE

B. V. .... Fr. 3 —  
Une mère ..... Fr. 3 —

Total ..... Fr. 6 —  
Listes précédentes... 116 —  
Ensemble ..... Fr. 122 —

**Œuvre du Transport rapide des Blessés par auto-ambulances**

5 LISTE

M. Gustavo Corz (2 versements).... Fr. 100 —  
M. A. Biot-Lefevre et C. .... Fr. 50 —  
Mme Gispis ..... Fr. 25 —

Total ..... Fr. 175 —  
Listes précédentes... 6.689 —  
Total ..... Fr. 6.864 —

**Versements reçus au Crédit Lyonnais**

M. P. Joly ..... Fr. 100 —  
M. P. Leclercq ..... Fr. 15 —  
P. Durand-Viel ..... Fr. 30 —  
Anonyme ..... Fr. 30 —  
Anonyme ..... Fr. 20 —  
Anonyme ..... Fr. 20 —  
M. Leclercq ..... Fr. 8 —

Total ..... Fr. 195 —  
Listes précédentes... 920 —  
Total ..... Fr. 1.115 —  
Total général à ce jour... Fr. 7.739 —

**L'Assassin Descroix**  
Communiste de peine

Le président de la République, par décret du 29 mai, a commué en travaux forcés à perpétuité, la peine de mort prononcée contre Eugène Descroix, le 27 février dernier, par la Cour d'assises de la Seine-Inférieure.

On se souvient sans doute qu'Eugène Descroix, pour se venger d'avoir été renvoyé par son patron, M. Dumouchel, cultivateur à Londinières, s'était présenté chez lui dans la soirée du dimanche 4 octobre; se trouvant en présence de son remplaçant, Gustave Prost, âgé de vingt ans, il le tua à coups de couteau; il frappa également avec brutalité M. et Mme Dumouchel, qui ont été grièvement blessés.

Descroix s'était pourvu contre le verdict de la Cour d'assises, mais son pourvoi avait été rejeté.

Il ira bientôt purger sa peine à la Guyane.

**A l'Hôpital Pasteur**

On a transporté aujourd'hui à l'Hôpital Pasteur, plusieurs ouvriers blessés au travail.

Ce sont MM. Fernand Dubreuil, né en 1897, décaibleur, demeurant route Nationale, il a eu le bras gauche pris dans un engrenage en travaillant aux Corderies de la Seine, rue de la Vallée, à Gravelle.

Graves contusions.

André Durand, journalier, impassé Cuvier, en travaillant à la Société des Treuileries, a eu la jambe droite prise et fortement contusionnée entre un wagonnet et une pièce de manœuvre.

Pierre Adami, âgé de 31 ans, journalier, 78, rue Labétyère, a été assez grièvement contusionné en enlevant un car de charbon, alors qu'il travaillait au déchargement d'un steamer anglais amarré au quai Colbert.

**Coup de Couteau**

Un nommé Arsène Cousin, âgé de trente-sept ans, a eu une discussion avec sa maîtresse dans la soirée de mardi, reçut de la part de cette dernière un coup de couteau dans le dos.

Sur la plainte de Cousin, son amie, Marie Kerduo, âgée de trente-cinq ans, a été arrêtée.

M. Gantier, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Après avoir reçu des soins dans une pharmacie, Cousin, dont la blessure n'est pas grave, a regagné son domicile, 31, rue du Petit-Croissant.

**Chute dans un Escalier**

Mme Clémence Louvel, âgée de soixante-quatre ans, en descendant mardi soir l'escalier de son domicile, 41, rue des Galons, fit une glissade et tomba.

Relévé par des voisins, Mme Louvel, qui s'était fait dans sa chute une blessure à la tête, fut transportée à l'Hôpital.

**Collision de Voitures**

Une collision s'est produite mardi, à cinq heures du soir, à l'angle des rues Demidoff et Berthelet, entre une automobile anglaise, conduite par le soldat P.-J. Lever, du dépôt de la rue Labétyère, et la voiture de M. Vasse, boncher, 206, rue de Normandie.

Par suite de la violence du choc, M. Vasse fut projeté de sa voiture sur le sol. Comme il avait été dans sa chute blessé à la figure, on le conduisit immédiatement à son domicile, où les soins nécessaires lui furent donnés.

Les dégâts matériels sont peu importants.

**Accident de Boulage**

Hier après-midi, vers cinq heures dix, Mme veuve Leblanc, demeurant rue Demidoff, 80, conduisant une voiture attelée d'un âne, sur le boulevard de Strasbourg.

Comme elle passait devant la sous-préfecture, elle fut heurtée par le tramway n° 38, qui conduisait le wattman Marcel Rioux, âgé de 28 ans.

La voiture fut renversée et Mme Leblanc

projetée sur le sol. Elle put se relever seule, mais elle avait plusieurs blessures légères aux bras et aux jambes, elle se plaignait, en outre, de douleurs internes. Un infirmier anglais, témoin de l'accident, lui porta secours.

Mme Leblanc put regagner seule son logis, mais sa voiture avait été en partie brisée et son âne blessé légèrement.

Une enquête est ouverte.

**Feu de Coton**

Le feu s'est déclaré mercredi matin, vers dix heures et demie, dans un lot de balles de coton, provenant du steamer anglais *Castellan*, amarré au quai de Seine et déposées en face de ce navire.

Une trentaine de balles, appartenant à la maison Sprunt, 81, boulevard de Strasbourg, étaient atteintes par le feu.

L'extinction fut commencée à l'aide de seaux d'eau par des ouvriers et bientôt après les pompiers, sous les ordres du lieutenant Laforet, arrivèrent sur les lieux de l'accident.

L'incendie fut alors rapidement éteint à l'aide d'une lance montée sur une bouche d'eau.

Tout danger ayant disparu, M. Le Tio, commandant de port, fit transporter, dans un endroit éloigné, les balles qui avaient été endommagées afin de les écarter de celles intactes.

Les dégâts, évalués à 2.000 francs, sont couverts par des assurances anglaises.

On ignore la cause de l'accident, mais on suppose qu'il aura été occasionné par l'imprudence de quelque fumeur qui aura jeté par mégarde sa cigarette non éteinte sur les balles de coton.

M. Jenot, commissaire de police, a ouvert une enquête.

**LES PETITES LANGOUSTES**

C'est parce que Mme Orange, qui vendait du poisson à la Halle le 9 avril dernier, n'avait pas laissé le temps à ses langoustes de grandir, qu'elle se trouve poursuivie, ainsi que son patron, M. Dubois, mareyeur au Havre.

Aux termes d'un décret du 9 janvier 1852, il est interdit de vendre des langoustes qui ont moins de 30 centimètres depuis l'œuf jusqu'à la naissance de la queue. Celles que vendait Mme Orange n'avaient que 16 et 18 centimètres.

On pouvait objecter que ces langoustes n'avaient pas été pêchées dans la zone française, car elles venaient d'Angleterre. Mais le seul fait de les vendre constituait un délit et Mme Orange se trouve condamnée à 25 francs d'amende. M. Dubois est déclaré civilement responsable de cette peine.

**L'IVRESSE MAUVAISE**

N'allez pas refuser à boire à François Rand, âgé de 51 ans, journalier, demeurant rue Camille-Desmoulins, lorsque de nuit on est sur le point de fermer, car il devient aussitôt furieux. M. Demilly, débitant rue de Normandie, en fit l'expérience le jour de Pâques.

Comme il venait de mettre dehors cet intempêtif poivrot, Rand se vengea sur la devanture et défonça une glace d'un coup de poing. Le dieu de l'ivrognerie lui permit de ne pas se couper en accomplissant cet acte. Mais le Tribunal le condamne à cinq francs d'amende.

**OBSÈQUES DE SOLDATS**

Les obsèques du soldat Charles Lenoir, du 24<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, domicilié à Orville (Seine-Inférieure), auront lieu jeudi 3 juin, à 3 h. 45 du soir, à l'Hôpital Pasteur, rue de Tourneville, 47.

**THÉÂTRES & CONCERTS**

**Grand-Théâtre**

Trois Représentations de Mme Faurens

Lorsque Mme Faurens, directrice du George's Hall de Rouen — la plus jeune directrice de France — vint donner deux représentations au Havre, le 16 mai, plusieurs spectateurs lui crièrent à la chute du rideau : « Revenez bientôt ! ». L'accueil qu'elle reçut, elle et sa troupe, accéda constamment toute la presse havraise, lui faisait un devoir de revenir.

En effet, elle nous revient avec un programme encore plus brillant; il suffit de citer des noms : Mlle Emery, de l'Athénée; Mlle Maryvonne, de la Scala; M. Brizard, de l'Odéon; Mlle Rouvier et Billon, les charmantes ballerines de l'Opéra; M. Ferrières, le délicat baryton de l'Opéra, brillant ténor du Conservatoire, qui chantera ses meilleurs refrains patriotiques et d'actualité; Mlle Marcelle Delisle, la superbe chanteuse de l'Opéra, qui, de sa belle voix, chantera les Hymnes alliés et un duo avec Ferrières; Anderson, le célèbre illusionniste, dont le succès a été si grand et qui revient avec un programme nouveau, et la plus fine des Parisiennes, Clara Faurens, dans ses transformations et ses chansons françaises et anglaises. L'orchestre sera sous la baguette de M. Léon Dufy. Le programme comportera, en outre, un acte de la Comédie-Française joué par Clara Faurens et M. Brizard.

Location comme d'usage, au Théâtre.

**Bulletin des Sociétés**

**Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce** (siège social, 8, rue Balguy. — Téléphone n° 229)

La Société se charge de procurer à MM. les Négociants, Banquiers et Courtiers, les employés divers dont ils suraient besoin dans leurs bureaux.

Le chef du service se tient tous les jours, à la bourse, de midi à deux heures, à la disposition des sociétaires sans emploi.

**La Fraternelle Laïque.** — La perception a lieu aujourd'hui, 3 courant, de 10 h. à 11 h. 1/2, Ecole de filles, rue de Normandie.

**Syndicat des Officiers-Mécaniciens-Navigateurs de Commerce** (siège au Collège)

MM. les officiers-mécaniciens-navigateurs sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir, jeudi 3 courant, à 6 heures du soir, au siège du Syndicat.

**TRIBUNUNAUX**

**Tribunal Correctionnel du Havre**

Audience du 2 juin 1915

Présidence de M. TASSARD, vice-président.

**QUI FUT VIOLENT ?**

Au mois de mai, Louis Demai, âgé de 58 ans, infirme et mendiant, était rencontré sur la route Nationale par le commissaire de police de Gravelle. Le magistrat le fit arrêter par ses agents parce que Demai se trouvait précédemment dans l'exercice de ses fonctions. Il tendait la main aux passants.

Le prévenu fut violent en paroles, disant les témoins. Il traita le magistrat de « sale

commissaire » et tenta d'amener la foule à l'assaut de la vindicte publique. Telle est l'acconation.

« C'est au contraire le commissaire qui fut violent », et que le prévenu. « Je descendais du tramway lorsque, sans rime ni raison, il me fit empoigner par ses agents qui me boucaient dans le poste comme un vrai chien. Ils m'ont écorché le coude. »

Le Tribunal lui demanda s'il reconnaît les injures ?

« Que non, répond-il, de la façon dont j'ai été calé je n'ai même pas eu le temps d'y penser. »

Après la déposition de l'agent Chauvin qui prétend aussi avoir été outragé et auquel Demai fit rébellion, le prévenu est condamné à un mois de prison.

**IGNORANCE ?**

Ont-ils péché par ignorance les nommés Victor Bataud, âgé de 47 ans, et Raymond Sbrana, âgé de 48 ans, demeurant rue Sbrana ? Ne savent-ils vraiment pas compter jusqu'à vingt ? C'est ce que le tribunal avait à apprécier. S'étant rendu aux Docks, le 15 avril dernier, avec un camion, pour prendre livraison de 20 sacs de café, ils chargèrent ces sacs, qu'ils prenaient à même une pile, sur une voiture et ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils en eurent pris vingt et un.

Mais le hors-la-loi, qui n'a pas l'œil dans sa poche, arrêta la voiture et les deux mauvais calculateurs à la sortie du magasin.

Poursuivis pour tentative de vol, Bataud et Stéphane expliquent qu'ils avaient mal compté leurs sacs.

Ils sont condamnés chacun à deux mois de prison.

**TROP COMPLAISANTE**

Le 21 mars dernier, la femme Millet, demeurant quai Colbert, 47, rencontrait le nommé Girvet, journalier, qui venait chez lui, rue Gustave-Brindeau. Cet homme avait dans les bras son enfant endormi et divers paquets.

« Voulez-vous me permettre de porter vos colis ? lui dit-elle, cela vous permettra d'ouvrir plus aisément votre porte pour rentrer chez vous. »

Girvet accepta cette aimable proposition et la femme Millet alla même déposer les paquets jusque dans la chambre.

Lorsqu'elle fut partie, Girvet s'aperçut alors que sa montre qui se trouvait sur la table, venait de disparaître. Il n'y avait pas de doute. La voleuse fut recherchée et retrouvée, ainsi que la montre. Celle-ci avait été vendue à une voisine pour cinq francs, alors que sa valeur réelle était de trente francs.

La femme Millet qui ne s'est pas présentée à l'audience est condamnée par défaut à six mois de prison. Cette forte peine s'explique par ses antécédents qui sont déplorables.

**UNE BONNE IDÉE**

C'est la création du baril de 30 litres pour la vente directe du vin de production de nos vignes rouges et blancs les plus rares. Ceux-ci sont les plus précieux parce qu'ils proviennent de sélections d'abord et ensuite parce qu'ils ont été l'objet d'un élevage analogue à celui auquel les Bordéaux donnent lieu. Les vins sont vendus ainsi en barriques de 225 litres. Demandez à M. G. SAIGONES, à Normandie (Aude), sa persuasive notice.

**CHRONIQUE RÉGIONALE**

**Criquetot-l'Ésneval**

Création à l'ordre du régiment. — Le colonel commandant le 39<sup>e</sup> régiment d'infanterie a été à l'ordre du régiment le soldat conducteur Lozé, de la compagnie hors rang.

« Montré un bon courage en restant à la tête de ses chevaux pendant un violent bombardement au cours duquel l'un d'eux a été tué. »

Le soldat Lozé est nommé soldat de 1<sup>re</sup> classe. Il est le fils de M. Édouard Lozé, maître d'hôtel.

**Mort au Champ d'Honneur**

M. et M<sup>me</sup> Alphonse RENOUVIN et leurs enfants : M. Charles RENOUVIN, actuellement au front; M. Charles RENOUVIN, du 40<sup>e</sup> chasseurs; M. Charlot RENOUVIN; M. et M<sup>me</sup> Adrien RENOUVIN et leurs enfants, la famille et les amis ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Marcel RENOUVIN**

Soldat au 403<sup>e</sup> régiment d'infanterie tué à l'ennemi le 27 avril 1915, à l'âge de 20 ans, et vous prient d'assister à sa messe qui sera dite en sa mémoire, le 5 juin 1915, à 10 h. 1/2 du matin, en l'église Saint-Augustin.

Havre, 28, rue du Docteur-Pisiercki. (3942)

**Spécialité de Dent**

**A L'ORPÈLINE, 13-15, rue Thiers**

Boutil complet en 15 heures

Sur demande, non perçue, nous enlevons le dentifrice à choisir à domicile

TELEPHONE 93

**INSTITUT MÉDICAL**

7, RUE THIERS, de 9 à 4 heures.

Troubles de la circulation: Artériosclérose, Varices, Hémorroïdes, Fissure anale. — Vices de la nutrition: Rhumatisme, goutte, diabète, obésité, anémie, chlorose; Coliques néphrétiques et hépatiques; Rachitisme, 30 ans.

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175, Quai de Valmy, Paris.

**Port du Havre**

Jun Nombres Entrés

1. st. fr. La-Diète, Bloch ..... Cay

2. st. fr. Castor, Hood ..... Trouville

3. st. fr. Vierge, Bouchard ..... Trouville

4. st. fr. Bantonia, Holt ..... Southampton

5. st. fr. Par ..... Swansea

6. st. fr. Haut-Brion, Aufray ..... Bordeaux

7. st. fr. B.-P., Lepanier ..... Cherbourg

8. st. fr. Brouille, Huet ..... St-Jade

9. st. fr. Brouille, Huet ..... Cay

10. st. fr. Ville-d'Isigny, Hortivoille ..... Trouville

11. st. fr. Le-Havre, Vigneppe ..... Trouville

12. st. fr. Bonheur, Abraham ..... Trouville

**Par le Canal de Tancarville**

1<sup>er</sup> steep fr. Santa-Maria ..... La Mallevoye

2<sup>ste</sup> steep fr. Para-Jon ..... La Mallevoye

3<sup>ème</sup> steep fr. Para-Jon ..... La Mallevoye

4<sup>ème</sup> steep fr. Para-Jon ..... La Mallevoye

5<sup>ème</sup> steep fr. Para-Jon ..... La Mallevoye

**Marégraphie du 3 Juin**

PLEINE MER 0 h. 30 — Hauteur 7 = 20

1 h. 23 — 6 = 80

BAASSE MER 8 h. 23 — 1 = 75

2 h. 18 — 1 = 58

Lever du Soleil 4 h. 3 D.D. 4 juin à 46 h. 4

Cou. du Soleil 10 h. 3 N.O. 12 — à 14 h. 3

Lév. de la Lune 0 h. 3 P.Q. 20 — à 14 h. 3

Cou. de la Lune 10 h. 4 P.L. 27 — à 14 h. 24

**ÉVÉNEMENTS DE MER**

**BREDA (S).** — Le st. holl. *Breda*, arr. de Rotterdam au Havre, le 20 mai, s'était échoué au large de Deat, mais avait pu se dégager par ses propres moyens. Ce steamer, dont l'échouement est brisé, va être réparé au Havre; on estime les dépenses à fr. 42.000 environ.

**NOUVELLES MARITIMES**

Le st. fr. *Séphore-Formis*, ven. de Dunkerque, est arr. à Bordeaux le 30 mai.

Le st. fr. *Ohio*, ven. de Bazry, est arr. à Marseille le 30 mai.

Le st. fr. *Dixmuid*, ven. de New-York, est arr. à Marseille le 30 mai.

Le st. fr. *St-Vincent* est arr. à Rouen le 28 mai.

Le st. fr. *Pérou*, ven. du Havre, est arr. à Santander le 29 mai.

Le st. fr. *Havre*, ven. du Havre, est arr. à Colon le 20 mai à 13 h.

Le st. fr. *Ouessant*, ven. du Havre, est arr. à Buenos-Ayres le 27 mai.

Le st. fr. *Amiral-Fourichon*, ven. du Havre, est arr. à Colon le 20 mai.

Le st. fr. *Amiral-Latouche-Tréville*, ven. de Matadi, etc., est arr. à Ténériffe le 30 mai.

**Bolbec**

*Arrivée de blessés.* — Lundi dernier, vers quatre heures et demie, sont arrivés à Bolbec, une cinquantaine de blessés qui ont été répartis entre l'hôpital auxiliaire de la rue Leclaptois et les divers centres annexes.

**Lillebonne**

*Mort subite.* — Mlle Blanche Brachais, journalière, demeurant rue de la Poterne, arrivait faire visite à M. Armand Couturier, habitant rue Fontaine-Bruyère, lorsque, prise d'un malaise, elle s'affaissa et mourut subitement sans que les personnes qui se trouvaient autour d'elle aient eu le temps de lui donner des soins.

Mlle Brachais était d'apparence plutôt misérable. Aussi fut-on étonné lorsque la perquisition opérée à son domicile lui découvrit, dissimulés sous un tas de vieux chiffons, plusieurs pièces d'or et des litres, ainsi que des pièces d'argent dans un tiroir, le tout représentant une somme assez importante.

**Fécamp**

*Châtes graves.* — M. Jules Leprévost, 25, rue Saint-Nicolas, chauffeur à l'usine à gaz, soulevait une cuiller à charbon lorsque le glissement et le choc de la cuiller chassa le piston de la souppe. Il fut des contusions multiples. Il a reçu les soins de M. le docteur Vandaele qui prévoit 10 jours de chômage.

— Eugène Gaquerel, maçon, 65 ans, habitant le quartier Saint-Onen, travaillant pour le compte de la ville, au poste de l'œuf béryl, a glissé dans son faux pas et s'est cassé une jambe au-dessus du genou. Plusieurs mois de repos lui seront nécessaires.

— Marcel Duchemin, 20 ans, employé de bureau, demeurant rue de l'Espérance, a glissé dans son bureau et est tombé sur le bras droit, se luxant complètement le coude droit. Il a reçu les soins du docteur Mappas qui a prévu 10 jours de chômage.

**Reuven**

*Horrible mort d'un enfant.* — La victime se nomme Eugène Antona et avait sept ans. Sa mère, qui est veuve et demeure rue Jacques-Fouray, 7, s'était allée acheter un instant pour mettre une lettre au bureau.

Elle était à peine sortie de chez elle que l'enfant se levait, s'emparait d'une boîte d'allumettes, en enflammait plusieurs. Le feu se communiqua à sa chemise. A ses cris, des voisins accoururent et désignèrent les flammes. Mais l'enfant avait été si grièvement brûlé qu'il succomba dans la nuit.

**ÉTAT CIVIL DU HAVRE**

**NAISSANCES**

Du 2 juin. — Fernand LE TYNÉVEZ, quai de Saône, 31; Jacques JONES, rue Fleury, 9; René CHIGOT, rue Beauvenger, 14; Fernand HENNAULT, rue Joseph-Morlet, 47; Maurice POTIER, rue Gaspard-Colomb; Juliette FRÉCHON, rue des Vieux, 14.

**Le plus Grand Choix**

**TISSANDIER**

3, Bd de Strasbourg, 101, 103

VOITURES dep. 270

Bicyclettes "Touriste" 150.

entièrement équipées à

**BECES**

Du 2 juin. — Henri JONES, 30 ans, tourneur, rue Fleury, 4; René DESCHAMPS, 8 ans, rue Siffren, 43; Angèle LOUVEL, 21 ans, sans profession, rue Jean-Bert, 4; Marie PAYE, épouse BOUCHER, 61 ans, sans profession, rue Thiers, 104; Marie LE GOUFF, 5 ans, rue du Petit-Croissant, 39; Alphonse HERRAULT, veuve HOMBERVILLE, 77 ans, sans profession, Hospice Général; Louis LE BRÉAUBOUR, 41 ans, chauffeur à bord de *Le-Toucan*, Hospice Général; Marie LUZAS, veuve LE PLAT, 92 ans, journalière à Gravelle-Saint-Honorin.

**MILITAIRES**

Worthington BENNETT, 31 ans, soldat 3<sup>e</sup> bataillon Monmouthshire régiment, hôpital militaire anglais, quai d'Escaie; René HAZARD, 49 ans, soldat au 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie, domicilié à Magtes-la-Ville; Hospice Général; Louis SEIGNARD, 27 ans, servant 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie coloniale, domicilié à Bouteville (Seine-Inférieure), Hospice Général; Rognet MOWLES, 20 ans, soldat au 1<sup>er</sup> bataillon Suffolk regiment, hôpital militaire anglais, quai d'Escaie.

**Imprimerie du Journal LE HAVRE**

M. REN FORTNELLE, 25

**LETTRES DE DÉCÈS**

Depuis 4 heures le dent

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175, Quai de Valmy, Paris.

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175, Quai de Valmy, Paris.

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175, Quai de Valmy, Paris.

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175, Quai de Valmy, Paris.

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175, Quai de Valmy, Paris.

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175, Quai de Valmy, Paris.

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175, Quai de Valmy, Paris.

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175, Quai de Valmy, Paris.

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175, Quai de Valmy, Paris.

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175, Quai de Valmy, Paris.

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175, Quai de Valmy, Paris.

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175, Quai de Valmy, Paris.

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175, Quai de Valmy, Paris.

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175, Quai de Valmy, Paris.

**Retour d'Age**

Le corps médical ordonne

**l'Élixir de Virginie Nyrdahl**

contre les accidents que provoque le retour d'âge: hémorragies, constipations, varices, étourdissements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux.

Ce médicament, par son action sur le système vasculaire, agit également, souverainement contre les varices, les hémorroïdes et la prostate.

Demandez à: PRODUITS NYRDAHL, 20, rue de la Rochefoucauld, PARIS. Le flacon de 100 grammes est envoyé gratuitement et franco par la poste.

**ATTENTION!** Pour éviter toute erreur, vérifiez sur le flacon le nom de l'Élixir de Virginie NYRDAHL, et une illustration sans laquelle il n'est pas véritable.

**Madame BOUCHER**

Née Marie-Emilie PAYE

décédée le 1<sup>er</sup> juin 1915, à 41 heures du soir, dans sa 62<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.

Elle vous prie de bien vouloir assister à son convoi, service et inhumation qui auront lieu le vendredi 4 juin, à sept heures trois quarts du matin, en l'église Saint-Nicolas, au territoire de la commune de Bolbec.

On se réunira au domicile mortuaire, 104, rue Thiers.

Prix fixé pour le repas de son âme

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

(3941)

**M. et M<sup>me</sup> Louis HOMBERVILLE et leurs Enfants, la Famille et les Amis,**

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Veuve Pierre HOMBERVILLE**

Née Alphonse HERRAULT

décédée le 1<sup>er</sup> juin 1915, dans sa 77<sup>e</sup> année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Elle vous prie de bien vouloir assister à son convoi, service et inhumation, qui auront lieu le jeudi 3 juin à huit heures et demie du matin, en la Chapelle de l'Hospice Général.

On se réunira à l'Hospice Général, rue Gustave-Flaubert.

Prix fixé pour le repas de son âme.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

(3942)

**Société de Secours Mutuels l'UNION**

Les membres de la Société sont informés du décès de

**Monsieur Henri JONES**

Membre actif

décédé le 31 mai.

L'inhumation aura lieu aujourd'hui à 4 h. 30. Réunion au domicile mortuaire, 4, rue Fleury.

Le président, E. WINDESHEIM.

(3943)

**Les Familles NICOL, BISSARD, PÉRON, les amis et le personnel de l'Établissement de Port de la Chambre de Commerce remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de**

**Monsieur Henri-Jean-Guillaume NICOL**

**M. Louis LETHOUS, M<sup>me</sup> veuve LEMAI, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de**

**Madame Louis LETHOUS**

Née Valentine LEMAI

**M. et M<sup>me</sup> Henri BOUVIER, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de**

**Monsieur René-Louis-Ernest BOUVIER**

**M. et M<sup>me</sup> Marcel NIEL, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de**

**Marcel-Jean-Guillaume-Louis NIEL**

**Imprimerie du Journal LE HAVRE**

M. REN FORTNELLE, 25

**LETTRES DE DÉCÈS**

Depuis 4 heures le dent

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175, Quai de Valmy, Paris.

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175, Quai de Valmy, Paris.

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175, Quai de Valmy, Paris.

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175, Quai de Valmy, Paris.

**SAVON SUNLIGHT**

Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

**ECHANTILLON GRATUIT** sur demande adressée à M. le Directeur des Savonneries LEVER, 175,

DÉPURATIF DES ENFANTS SIROP TAINE Tonique et Reconstituant Iode assimilable et Glycéros

Cette préparation est spécialement recommandée par MM. les Docteurs pour les enfants, dans le traitement de la Scrofule, du Lymphatisme, du Rachitisme, engorgement des ganglions, la Gourme et en général toutes les maladies de la peau chez les Enfants.

Prix : le litre, 4.50 — Le demi-litre, 2.50 Gros : PHARMACIE DU PILON D'OR 20, Place de l'Hotel-de-Ville — LE HAVRE



Avec des nouvelles MACHINES A LAYER 'VELO' facile de faire bouillir, Lavage supérieur à celui de la main — Hygiénique — Duré plus grande du linge. — Economie de temps et des produits. — Est dans le cabinet à domicile — Essais publics les Jours, de 3 à 5 h. Vente au comptant et par abonnement.

ON DEMANDE une Bonne à tout Faire de 25 à 30 ans, sachant faire cuisine bourgeoise et munie de très bonnes références. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (338)

ON DEMANDE BONNE à tout faire de 20 à 25 ans, pour la cuisine et le ménage, chez deux personnes. Sérieuses références sur place exigées. — S'adresser, 14, rue Piedfort, au 1er étage. (3782)

ON DEMANDE une Forte Bonne sachant bien faire la cuisine. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (3832)

ON DEMANDE Jeune BONNE de 17 à 20 ans, pour Ménage de 3 personnes. Sérieuses références exigées. S'adresser au bureau du journal. (4032)

DAME BELGE 27 ans, professeur de coupe et de couture, marié, partant espérer, car ce moment au Havre en compagnie de son mari qui part à la guerre, demande place Dame de Compagnie, Gouvernante et même Femme de Chambre dans bonne maison sérieuse. — Ecrire CAMIER, bureau du journal. 2.3 (3111)

Broderie, Lingerie, Repassage et Raccourcissement. Seraient faits à domicile — Prix modérés. M. Rogel, 80, rue de la Général Chanzy, 3e. (3862)

MÉNAGE demande Place de Gardien Jardinier pouvant fournir les meilleures références. Prendre l'adresse au bureau du journal. (3972)

DAME médaillée au Salon, donnerait LEÇONS DE PEINTURE, huile, pastel et aquarelle. S'adresser chez M. MAURY, cendrier, rue de la Bourse, n° 26. (3892)

Professeur de Chant et Compositeur de Musique diplômé, donne Leçons de Chant et de Musique. Harmonie peut se donner par correspondance. Méthodes inédites, résultats certains. — Cours spéciaux pour gens du monde. — Spécialité, les enfants peu après. — Ecrire Jacques de Mortagne au bureau du journal. — 812 (3822)

à louer, à Sarnville, PETITE MAISON de trois pièces et dépendances. — Ecrire au bureau du journal, 163, 311. (3842)

à louer de suite PAVILLON composé de 5 pièces, avec petit Jardin. — Faire offres au bureau du journal aux initiales R. R. 1.3.5 (384)

JE DESIRE ACHETER ou LOUER PETITE MAISON de 3 ou 4 pièces avec Jardin. St-Nicolas ou Noël, au Havre ou environs. — Ecrire aux initiales P. M. 134, bureau du journal. (3902)

Maison de Campagne meublée à louer pour la saison, restaurée à neuf, située à Ronnelles, dans grande cour, plantée de nombreux arbres, près l'église, à 10 minutes du tramway (fort de Montgeon), à l'abri des poussières d'autos, exposition de 1er ordre. — S'adresser, 71, rue Casimir-Delavigne, Havre. (3962)

à louer dans Pavillon, centre de la ville, 1er étage, chambre confortable avec cabinet de toilette, jardin, maison tranquille, sans enfants, 3 pièces, chauffées au gaz, vue de famille. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal au n° 3, rue Just-Viel. 30m 31 (187)

à louer pour le 8 Juin, Appartement meublé, près le boulevard Foch, 1er, 3 chambres, salle à manger, cuisine, Eau, électricité. Prendre l'adresse au bureau du journal. (4072)

APPARTEMENTS MEUBLÉS confortables (2 ou 3 pièces, avec gaz). A LOUER de suite. S'adresser, pour visiter, 30, rue du Havre, à Sainte-Adresse, et pour renseignements seulement, 1, rue Dubouché-de-Bleville, au Havre. JD (405)

à louer de suite Appartement meublé, 2 pièces, avec gaz, eau, électricité, vue de famille. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal au n° 3, rue Just-Viel. 30m 31 (187)

à louer de suite Appartement meublé, 2 pièces, avec gaz, eau, électricité, vue de famille. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal au n° 3, rue Just-Viel. 30m 31 (187)

à louer de suite Appartement meublé, 2 pièces, avec gaz, eau, électricité, vue de famille. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal au n° 3, rue Just-Viel. 30m 31 (187)

à louer de suite Appartement meublé, 2 pièces, avec gaz, eau, électricité, vue de famille. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal au n° 3, rue Just-Viel. 30m 31 (187)

à louer de suite Appartement meublé, 2 pièces, avec gaz, eau, électricité, vue de famille. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal au n° 3, rue Just-Viel. 30m 31 (187)

à louer de suite Appartement meublé, 2 pièces, avec gaz, eau, électricité, vue de famille. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal au n° 3, rue Just-Viel. 30m 31 (187)

à louer de suite Appartement meublé, 2 pièces, avec gaz, eau, électricité, vue de famille. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal au n° 3, rue Just-Viel. 30m 31 (187)

à louer de suite Appartement meublé, 2 pièces, avec gaz, eau, électricité, vue de famille. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal au n° 3, rue Just-Viel. 30m 31 (187)

à louer de suite Appartement meublé, 2 pièces, avec gaz, eau, électricité, vue de famille. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal au n° 3, rue Just-Viel. 30m 31 (187)

à louer de suite Appartement meublé, 2 pièces, avec gaz, eau, électricité, vue de famille. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal au n° 3, rue Just-Viel. 30m 31 (187)

à louer de suite Appartement meublé, 2 pièces, avec gaz, eau, électricité, vue de famille. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal au n° 3, rue Just-Viel. 30m 31 (187)

à louer de suite Appartement meublé, 2 pièces, avec gaz, eau, électricité, vue de famille. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal au n° 3, rue Just-Viel. 30m 31 (187)

à louer de suite Appartement meublé, 2 pièces, avec gaz, eau, électricité, vue de famille. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal au n° 3, rue Just-Viel. 30m 31 (187)

A LOUER UN BEL APPARTEMENT de 4 pièces, rue Ancelet, 13. Libre Pour visiter, s'adresser au 3e étage. 3.6 18 ( )

A LOUER DE SUITE 28, rue Jacques-Louis JOLI PAVILLON entièrement remis à neuf, composé de : cuisine et arrière-cuisine, salle à manger, fumoir, petit et grand salon, cinq chambres à coucher, salle de bain, cabinet de toilette, 1 w.-c., chambres de bonnes, Jardin, buanderie et cellier. Eau, gaz, électricité, chauffage central. — S'y adresser JD-201n (98932)

A LOUER BEAUX BUREAUX trois pièces. Grand Magasin cimenté, avec soutèges. Cour vitrée. Garage pour plusieurs voitures. Entrée charretière. Installation moderne. Eau, gaz, électricité. Téléphone. Adresse au bureau du journal. (4012)

A LOUER 2 PAVILLONS Meublés avec grand jardin, composés de 5 à 6 pièces. S'adresser chez M. RENARD, restaurant du Châtel, à St-Laurent-de-Brocvent, près la gare. (3782)

DENTIERS BIEN FAITS PAR M. MOTET, DENTISTE 52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse Réparé les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs Réparations en 2 heures et Dentières haut et bas livrés en 5 heures. Modèles Nouveaux, Dentières sans plaque ni crochets. Fournisseur de l'UNION ECONOMIQUE Inlays et porcelaine, Dents-Plomb, Couronnes et Bridges. Extraction gratuite pour tous les Militaires

2,000 mètres cubes BOIS D'OCCASION Parfait état de réemploi, A VENDRE à des prix très modérés, malgré la hausse : SAPIN, PITCHPIN, VIEUX SCIAGE SUR COMMANDE S'adresser chez M. E. HAREL ET C., 51, rue Hilaire-Colombel, ou à la SCIERIE, 28, rue Lamartine, Havre. Le Chantier, rue Hilaire-Colombel, 51, est ouvert à la vente le Dimanche matin. 30.3 (156)

LOCATION DE LITERIE Lits-Cages, Lits fer et cuivre, Lits d'Enfants PRIX MODÉRÉS 8, rue Jules-Lecesse (PRÈS L'HOTEL DE VILLE)

HAQUET A BRAS OCCASION est demandé par Entrepoteur. — Ecrire M V L, bureau du journal. (3872)

A VENDRE Machine à Vapeur, 18-20 chevaux, avec chaudière multiboutillière, tuyauterie et cheminée. Ecrire : DESGAMPS, Hôtel Brébant, boulevard Poissonnière, Paris, 9e. (5840)

La Pharmacie-Droguerie AU PILON D'OR Vend et vendra toujours le Meilleur Marché

Le Petit Havre SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

L'accueil fait par tous nos lecteurs et lectrices à notre SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ publication illustrée d'innombrables gravures en noir et EN COULEURS a été tel, qu'il constitue un succès sans précédent.

Nous avons pris toutes nos dispositions pour obtenir et publier les documents les plus intéressants et les plus précis, photographiques prises sur le front, dessins de soldats ayant assisté à l'action, etc. de telle sorte que notre Supplément illustré constituera le vrai Livre émouvant et authentique de

L'HISTOIRE ANECDOTIQUE DE LA GUERRE EUROPÉENNE

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs d'acheter au fur et à mesure les numéros que nous publions et de se faire réserver les numéros suivants chez leur marchand de journaux ordinaire.

La collection sera à un moment introuvable et c'est certainement elle qui constituera pour tous les plus précieux des souvenirs du lecteur et trouvera les traits d'héroïsme des défenseurs de notre sol, l'aspect vrai des combats et la reproduction fidèle des batailles.

Le Petit Havre SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Formera le véritable Livre Populaire de la Guerre de 1914 Pas un de nos lecteurs ne voudra oublier d'acheter nos numéros hebdomadaires au

Prix de 5 Centimes contenant chacun un nombre considérable d'illustrations en noir et en couleurs. EN VENTE chez TOUS nos CORRESPONDANTS

LES COMMUNIONS JOLI CHOIX de CADEAUX Spécialité de Montres

LELEU, 40, rue Voltaire (télép. 14.04). Acheté de vieux OR, de vieux ARGENT et de vieux DENTIERS, même brisés. Belges et Français. Tous les Outils et les Rubans en magasin. La barre de la Croix de Guerre est offerte à tous les blessés et ayant droit.

AVIS AUX MILITAIRES LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET de CHAUFFEURS PRIX MODÉRÉS

Les brevets se passent les Mardis et Vendredis de chaque semaine. Ateliers de Réparations et de Constructions. Prix modérés Le Garage fournit Chauffeurs sérieux

GARAGE CAPLET RUE DICQUEMARE (8986) VIN ROUGE au port plein payé. Ech. gratis. Ibe-Clou 25, rue MARQUET, prop., Graud-du-Roi (Gard). JD (381)

En Vente au Bureau du Journal Feuilles de Déclarations de Versement POUR LES RETRAITES OUVRIÈRES

BULLETIN des HALLES

Table with columns: COMMUNES, DATES, BLES, PAIN, SEIGLE, ORGE, AVOINE, etc.

Table with columns: COMMUNES, DATES, BLES, PAIN, SEIGLE, ORGE, AVOINE, etc.

Table with columns: COMMUNES, DATES, BLES, PAIN, SEIGLE, ORGE, AVOINE, etc.

Table with columns: COMMUNES, DATES, BLES, PAIN, SEIGLE, ORGE, AVOINE, etc.

Table with columns: COMMUNES, DATES, BLES, PAIN, SEIGLE, ORGE, AVOINE, etc.

Table with columns: COMMUNES, DATES, BLES, PAIN, SEIGLE, ORGE, AVOINE, etc.

Table with columns: COMMUNES, DATES, BLES, PAIN, SEIGLE, ORGE, AVOINE, etc.

Table with columns: COMMUNES, DATES, BLES, PAIN, SEIGLE, ORGE, AVOINE, etc.

Table with columns: COMMUNES, DATES, BLES, PAIN, SEIGLE, ORGE, AVOINE, etc.

Table with columns: COMMUNES, DATES, BLES, PAIN, SEIGLE, ORGE, AVOINE, etc.

Table with columns: COMMUNES, DATES, BLES, PAIN, SEIGLE, ORGE, AVOINE, etc.

Table with columns: COMMUNES, DATES, BLES, PAIN, SEIGLE, ORGE, AVOINE, etc.

Table with columns: COMMUNES, DATES, BLES, PAIN, SEIGLE, ORGE, AVOINE, etc.

Table with columns: COMMUNES, DATES, BLES, PAIN, SEIGLE, ORGE, AVOINE, etc.

Table with columns: COMMUNES, DATES, BLES, PAIN, SEIGLE, ORGE, AVOINE, etc.

Imprimerie du Journal LE HAVRE LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE Depuis 6 fr. le Cent

Fonds de Commerce à vendre Cabinet A. VILLEBROD Régisseur de Biens 2, Place des Halles-Centrales, 2 (premier étage) LE HAVRE

Cause très urgente — Pressé MOBILISATION Occasion — Avenir A CÉDER DE SUITE Très bon Fonds de

CHAMBRES MEUBLÉES GEARNE Garnis — Très belle installation Plus ÉPICÉRIE-BOIS-CHARBONS-LÉGUMES Très bonne Maison et bon Quartier

Prix : 6,500 fr., 1/2 comptant Pour tous renseignements, s'adresser à M. A. VILLEBROD, régisseur de Biens, 2, place des Halles-Centrales, 2, Le Havre (1er étage). (411)

Le Service des Chemins de Fer Service établi au 11 Avril

Le Havre, Montivilliers, Rolleville

STATIONS OUV 1.2.3 1.2.3 1.2.3 1.2.3 1.2.3 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

Table with columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

VENTES PUBLIQUES

Mont-de-Piété du Havre

Le Jeudi 10 et Vendredi 11 Juin 1915, vente des cautionnements déposés du 24 novembre au 15 décembre 1913, portant les numéros 43.146 à 45.620 et 90.547 à 92.920.

Les Jeudi 24 et Vendredi 25 Juin 1915, vente des cautionnements déposés du 16 décembre 1913 au 8 janvier 1914, portant les numéros 45.621 à 47.765 de 1913 et à 799 de 1914 pour les engagements : 92.921 à 93.992 de 1913, et 41.001 à 62.273 de 1914 pour les renouvellements. (393)

COMMISSAIRES-PRISEURS DU HAVRE

De Cinq Chevaux et d'un Mulet réformés Le lundi 7 Juin 1915, à 11 heures précises du matin, devant l'Hôtel des Ventes du Havre, 63 et 65, rue Victor-Hugo.

Argent comptant Requête de M. le général commandant la Base britannique du Havre. 1.3.6

VENTE DE NAVIRE

Vente du vapeur italien, à hélice, en fer, Ugo, jaugeant net sept cent huit tonneaux et brut mille deux cent soixante-seize tonneaux, portant un lourd, y compris les soutes, mille huit cent quarante tonneaux, désarmé ensuite d'armes et amarré dans le port d'Oran, à la Grande Jetée.

L'adjudication aura lieu le Samedi trois Juillet mil neuf cent quinze, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil d'Oran (département d'Oran, Algérie).

MISE A PRIX trente-cinq mille francs, ci 35.000 Outre les charges, clauses et conditions du cahier des charges. Les enchères ne seront reçues que par le ministère d'avoués exerçant près le Tribunal civil d'Oran.

Toute personne désirant enchérir devra justifier d'un cautionnement de dix mille francs dans une banque d'Oran. Le prix sera payable dans les vingt-quatre heures de l'adjudication et en sus de ce prix, ainsi que les frais de séquestre, de poursuites de vente annoncées avant la vente et de remise proportionnelle sur le prix de l'adjudication.

OBSERVATION : A titre de simple renseignement et sans aucune garantie de la part de Messieurs RABIGUET et FOURNIER, ex-qualités, poursuivant la vente, il est fait savoir qu'au cours de l'expertise ordonnée par le Tribunal de commerce d'Oran le deux février mil neuf cent quinze, au n° 10, rue de déterminer la valeur, à l'époque, du navire Ugo, les experts commis ont déclaré :

« Comme résultat de nos constatations, de celles du scaphandrier et de l'ingénieur-mécanicien, que nous nous sommes adjoints, nous déclarons que le corps est d'un bon aspect, nullement déformé et a conservé sa toniture. »

« Les avaries du Ugo sont donc localisées à l'arrière du navire et consistent en la perte du gouvernail et de la cage de l'hélice. »

« Le château a, en outre, subi quelques avaries dans ses pivots arrière-avant. »

« Les experts, en conséquence, au mois d'avril mil neuf cent quatorze, évaluèrent le navire Ugo dans son état d'avarie, à soixante-dix mille francs. »

Cette vente est poursuivie à la requête de : 1° M. Pierre RABIGUET, secrétaire de la présidence du Tribunal de commerce, demeurant à Oran, boulevard des Chasseurs, maison Courant. 2° M. Alfred FOURNIER, agent Maritime, demeurant à Oran, place de la République.

« Agissant tous deux dans un intérêt commun, le premier comme séquestre du navire Ugo et le second comme co-séquestre et curateur aux intérêts des absents, à ce autorisé par jugement du Tribunal de Commerce d'Oran du vingt-deux février mil neuf cent quinze et en vertu d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de première instance d'Oran du trois mai mil neuf cent quinze, tous deux enregistrés. »

RESERVE : Le charbon se trouvant à bord n'est point compris dans la vente du navire. Il fera l'objet d'une vente séparée, par coteurs assermentés, et l'adjudicataire du navire devra au séquestre ou à l'acquéreur de ces charbons, un décompte de quinze jours à compter de son entrée en jouissance, pour leur en permettre l'envolement.

Pour tous renseignements, s'adresser : 1° A M. COMMON, avoué à Oran, boulevard Seguin, n° 40 ; 2° A MM. RABIGUET et FOURNIER, susnommés. Le navire Ugo peut être exhibé et vu et visité par les amateurs, sur autorisation des séquestres ou de leur avoué.

Seuls les marquis de Montlouis et Jean Bayaux furent informés de notre voyage. J'irai, mon enfant, je dois y aller !

Ces derniers mots, prononcés d'un ton ferme, impliquaient une résolution inébranlable.

La Vierge indienne jugea inutile de la combattre, en dépit de certains pressentiments instinctifs.

Elle se promit seulement d'essayer de veiller sur son protecteur, sans le lui laisser soupçonner.

Lorsque neuf heures et demie du soir sonnèrent à la grosse horloge de l'hôtel, Paul Duchamp souhaita le bonsoir à sa compagnie et s'en fut au dehors.

Un instant après, la Vierge indienne, couverte de son manteau de voyage, sortait à son tour.

Après avoir exploré la rue d'un coup d'œil prompt et perçu la silhouette de l'ex-officier de marine, elle se lança sur ses traces.

Paul Duchamp marchait vite. Pour ne point risquer de s'égarer dans la ville, il s'était empressé de gagner les quais.

Il se mit à les suivre d'un pas pressé, gagnant peu à peu les endroits déserts et obscurs où sont situés les chantiers.

AVIS DIVERS

Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chaque.

MODES La Maison COLETTE, à l'honneur d'informer sa très nombreuse clientèle du Havre qu'elle trouvera, dans son Salon d'Exposition, 88, rue du Champ-de-Foire (place Thiers), un nouveau choix de grands Chapeaux (Canotiers, Capelines, etc.) pour ville et cérémonie. 1.3 (3782)

ON DEMANDE un Employé pour travail intérieur de magasin, de préférence au courant de l'alimentation. Salaires selon références et capacités. S'adresser 13, rue de Bapaume, Havre. (408)

ON DEMANDE Un Ouvrier Menuisier muni de bonnes références, ainsi que des Ouvriers. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (410)

ON DEMANDE de suite un Homme de Peine sachant conduire. S'adresser, 35, rue Gustave-Lenieur. (4092)

On demande de suite BON OUVRIER COIFFEUR Sérieux Chez M. LE SANN, rue Marie-Thérèse, 22. (404)

ON DEMANDE un Garçon d'Entrepôt et un Jeune Homme de 16 à 17 ans. Bons appointements. — S'adresser 5, rue Bayard. (318)

ON DEMANDE pour Bureau un Jeune Homme de bureau et connaissant langues étrangères cherche Emploi. Ecrire au bureau du journal, init. R. T. S. (1422)

ON DEMANDE Bonnes Ouvrières Couturières S'adresser chez M. MOULIN, 65, rue de Saint-Quantin. (4062)

ON DEMANDE OUVRIÈRES & APPRENTIES pour coudre à la main S'adresser, 66, rue Vauban, Gravelle. (3932)

MANUFACTURE demande Jeune Homme de 14 à 15 ans, pour courses et petits travaux divers. S'adresser au bureau du journal. (3982)

HAVRAIS 30 ans, très au courant de l'article Café : Marchés, correspondances, comptabilité, caisse, notions d'anglais, demande emploi. Ecrire P. P. R., bureau du Petit Havre. (4032)

ASSURANCES EMPLOYÉ disposant de l'après-midi, désire emploi dans compagnie, bureau, contentieux ou surveillance de blessés. Ecrire A G bureau du journal. (3882)